

position ainsi qu'aux autres groupes pour analyser sa déclaration. J'imagine, et la Chambre le suppose aussi, j'en suis certain, que le discours que le premier ministre prononcera demain sera long. Nous savons que de nombreux éclaircissements s'imposent. Par conséquent, je prie le premier ministre de voir s'il n'y aurait pas lieu, après qu'il aura fait son exposé, d'ajourner le débat afin que nous puissions examiner le texte de son discours. Je le répète, j'estime qu'aucun sujet dont le Parlement puisse être saisi n'exige une étude plus attentive ou plus détaillée. Au cours des sessions antérieures, nous n'avons pas eu l'occasion de discuter longuement des questions de ce genre, et nous n'avons pas non plus eu l'avantage d'être renseigné sur l'attitude du Gouvernement ou sur la politique qu'il entend suivre à cet égard.

Quelles dispositions prendra donc le premier ministre afin que des questions puissent lui être posées pendant l'étude de la résolution? J'imagine qu'il n'y aura pas d'étude en comité, et, cela étant, les honorables députés voudront peut-être avoir toute latitude de questionner le premier ministre au moment opportun.

Le très hon. MACKENZIE KING: Les observations que vient de faire mon honorable ami semblent fort raisonnables. Je ne désire nullement imposer à la Chambre une discussion hâtive de cette résolution. Elle est importante, mais j'estime qu'elle n'est pas de nature à provoquer des contestations. Je serai bien surpris si la Chambre tout entière n'accorde pas à la résolution un appui sincère. Toutefois, c'est peut-être là une raison de plus pour que les députés soient parfaitement mis au courant du contenu de la résolution et de tout ce qu'elle implique.

Par conséquent, j'entreprendrai demain de faire mon exposé sur la résolution. Puis, lorsque la discussion aura pris fin, nous pourrions passer à quelque autre sujet; j'ajoute cependant que, à mon avis, il semble que de nombreux honorables députés seraient disposés à prendre la parole. Tous les membres de la Chambre pour ainsi dire, ont étudié depuis plusieurs semaines la question que nous envisageons. Cependant, si l'on s'oppose à ce que d'autres honorables députés qui désireraient participer au débat prennent la parole demain à la suite de mon exposé, je consentirai à l'ajournement du débat à un autre jour. Comme l'a dit mon honorable ami, le programme présenté à la Chambre sera assez substantiel. Toutefois les honorables députés constateront qu'il s'agit dans la plupart des cas de sujets qui leur sont familiers.

[M. Graydon.]

L'honorable député m'a interrogé au sujet des questions. Je désire faire mon exposé sur la motion sans être interrompu de façon qu'il me soit possible de compléter mes remarques. S'il reste certains points que je n'ai pas abordé et à propos desquels les honorables députés désirent des éclaircissements ou de plus amples renseignements de ma part, ils pourraient en faire mention lorsqu'ils prendront la parole, ce qui me permettrait d'y revenir lorsque je terminerai le débat. Si mes réponses ne sont pas satisfaisantes, j'essaierai de trouver un moyen d'obtenir de l'aide de façon à fournir autant de détails qu'on le voudra.

La question cependant est très étendue, et il est presque impossible de se mettre en mémoire toutes les dates, tous les faits et problèmes connexes à propos desquels les honorables députés veulent se renseigner, mais je tenterai de me rendre aux désirs de la Chambre de la façon que j'ai indiquée.

M. GRAYDON: Je ne voudrais pas trop demander au Gouvernement et je préférerais que le débat fût poursuivi aussi régulièrement que possible. Quoi qu'il en soit, la proposition du premier ministre portant qu'il répondra aux questions au moment où il terminera le débat comporte une difficulté, comme il le sait très bien d'ailleurs; en effet, il s'agit d'un sujet à propos duquel de nombreux honorables députés qui désirent prendre part au débat voudront obtenir du premier ministre des éclaircissements que seul il peut donner. Il est secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Je désire obtenir certains éclaircissements touchant l'attitude du Gouvernement, car il est possible qu'il ne traite pas certaines questions de la même façon que je les traiterais moi-même ou encore qu'il puisse les envisager autrement que moi. Je lui demande donc d'étendre le privilège que je viens de mentionner, au lieu de laisser accumuler les questions et d'y répondre à la fin du débat. Qu'il fasse donc connaître aux honorables députés la politique du Gouvernement avant l'ouverture du débat.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je désire obliger le chef de l'opposition et les autres honorables députés dans la mesure du possible. Mais le Gouvernement et moi-même nous assumons une grande responsabilité en discutant cette question. Je dois me rappeler que toute question qui me sera posée et à laquelle je répondrai sera probablement citée dans toutes les parties du monde. Voilà qui n'est pas peu dire; néanmoins c'est la vérité. Je ne veux pas me voir dans la situation où, tout en répondant à une question sur laquelle je serais renseigné, je me trouverais à fournir des ren-